

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 62 (1989)

Heft: 10

Artikel: Une tour de bureaux de 160 mètres dominera le centre de communication et d'affaires de Lyon

Autor: Elie, Bernard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le nouveau projet de cité internationale fait disparaître l'ancien palais de la Foire

Une tour de bureaux de 160 mètres dominera le centre de communication et d'affaires de Lyon

Dès lors que Renzo Piano avait accepté de revoir sa première copie à la demande expresse du principal promoteur - la SARI, - on était à peu près certain que le « plan de composition urbaine » qu'il présenterait serait sensiblement différent. Il l'est effectivement. Sur deux points au moins. D'abord, le nouveau projet fait disparaître totalement le grand palais de la Foire, construit entre 1918 et 1928 par Charles Meysson, dont le « modèle » architectural était présenté, dans les discours officiels, comme un « atout » à mettre en valeur et dont les façades crénelées (d'où l'appellation de « peigne ») sont chères au cœur de quelques-uns, experts en architecture ou non (« le Monde Rhône-Alpes » du 9 février). Ensuite, le nouveau plan de Renzo Piano et de son équipe propose la construction d'un immeuble de 160 mètres de hauteur (identique à celui de la tour du Crédit lyonnais à la Part-Dieu, partie sommitale comprise) dont le « jaillissement » au-dessus du parc et de la vingtaine d'immeubles de taille beaucoup plus modeste (19 mètres) constituant pour une large part le centre d'affaires international devrait assurer la « magie » du lieu.

Contreparties pour la ville

On peut ajouter deux autres différences importantes : les surfaces à construire augmentent de manière non négligeable puisqu'on passe d'un programme de 155 000 à 180 000 mètres carrés à un projet prévoyant 220 000 mètres carrés de planchers utiles et 105 000 mètres carrés de parcs de stationnement souterrains (4 200 places), et surtout, contrairement aux engage-

ments pris par l'ancienne municipalité, plusieurs centaines de logements « haut de gamme » (500 ?) seront proposés, de préférence en version locative. En contrepartie, la Ville devrait tirer quelque avantage de ces largesses : ainsi ne devrait-elle pas avoir à payer la facture du Palais des congrès, qui s'élevait, dans le premier montage, à 500 millions de francs environ.

Pour le reste, les équipements envisagés sont les mêmes, à peu de chose près, que dans le premier projet : le Palais des congrès, situé au pied de la tour, côté fleuve, offrira trois salles (1 200, 800 et 500 places, les deux premières pouvant être réunies pour accueillir 2 000 congressistes à la fois) ; il y aura des hôtels - dont un quatre-étoiles de 400 chambres environ qui occupera la partie supérieure de la tour - et de l'hébergement parahôtelier. Des bureaux (60 000 à 80 000 mètres carrés) situés essentiellement dans la tour, des commerces (10 000 mètres carrés) implantés le long d'une rue centrale couverte, et des équipements ludiques ou culturels (10 000 mètres carrés également) ouvrant sur des places situées aux extrémités des bâtiments, complètent pour l'essentiel ce programme.

Les accès à la future cité internationale ne sont pas modifiés de manière spectaculaire : six voies de circulation (quatre principales et deux en contre-allées) pour les automobiles sont toujours prévues le long du Rhône, et aucun moyen de transport collectif lourd n'est prévu pour relier le site au reste de la ville ; en revanche, une voie de desserte, envisagée au départ côté parc, n'existe plus. Raison essentielle : assurer une totale continuité du parc de la Tête d'or jusqu'au pied des immeubles et même au-delà, jusqu'au fleuve. Le projet, qui doit à terme - c'est-à-dire dans trente à quarante ans - se fondre totalement dans les arbres, offrira six hectares nouveaux de verdure. Et Michel Corajoud, paysagiste associé pour la circonstance à Renzo Piano, rêve déjà d'un « couloir vert » le long de la rive gauche du Rhône qui offrirait une promenade continue jusqu'au futur parc du confluent en cours de réalisation dans le quartier de Gerland, au sud de la ville.

Le souci de faire de la cité internationale un élément d'architecture fort, constituant un nouveau repère dans l'agglomération, transparait aussi dans la manière dont l'auteur du projet conçoit sa tour. « Ce sera

une tour très légère (elle aura 18 mètres seulement d'épaisseur) avec des éléments de verre collés pour éviter les structures trop lourdes ; elle sera éclairée la nuit et apparaîtra comme une sculpture », a expliqué Renzo Piano, qui estime que, si elle n'allie pas « une très grande originalité à une très grande transparence », ce n'est pas la peine de la construire. Maquettes et plans prévoient aussi la possibilité d'aménager au sommet une plate-forme pour les hélicoptères ; mais l'architecte a reconnu que ce n'était là encore qu'une « idée ».

Reste désormais à savoir quel groupe d'opérateurs va se former pour prendre en charge financièrement cette opération, dont Renzo Piano devrait rester le maître d'œuvre jusqu'à son achèvement. Une nouvelle consultation sera lancée dès cet été auprès d'une demi-douzaine d'organismes intéressés (2) ; elle devrait permettre de choisir le ou les promoteurs vers la fin du mois d'octobre. Il restera alors à peine deux ans aux entreprises pour livrer la tour et une partie des équipements de la cité internationale au grand rendez-vous des Jeux olympiques. « Un défi qui reste dans le domaine du possible », a estimé M. Chabert.

BERNARD ELIE.

(1) La SEM associe la Ville de Lyon, la Communauté urbaine, le conseil général, le conseil régional, la chambre régionale de commerce et d'industrie, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, des établissements bancaires.

(2) Il s'agit des sociétés Dumez, SARI, Bouygues, Oger International, OCGR, et de la Caisse des dépôts et consignations (C3D).

HABITATION

T I O N

revue mensuelle romande

ABONNEZ-VOUS

à la revue *Habitation* (Fr. 40.- pour 10 numéros par année) en renvoyant ce coupon à :

Je désire m'abonner à la revue *Habitation*

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/Localité _____

Habitation

2, avenue de Tivoli
1007 Lausanne

C.c.p. 10-6622-9
Tél. (021) 20 41 41